



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 25 septembre 2018

## Communiqué de Presse

### Contournement du bourg de Beynac : Publication du rapport d'expertise archéologique

Dans le cadre de la fouille archéologique prescrite sur le projet de déviation de la RD 703 permettant le contournement du bourg de Beynac, il a été découvert un bassin maçonné antique qui n'avait pas été repéré lors du diagnostic.

Cette découverte a amené la DRAC à demander au professeur Pierre Nouvel, de l'Université de Besançon, expert de la Commission territoriale de recherche archéologique (CTRA) de se rendre sur les lieux pour évaluer son intérêt scientifique et patrimonial.

Au vu de la nature des vestiges, le Pr Nouvel a pu déterminer : *« il s'agit à l'évidence d'un aménagement hydraulique de type bassin de rétention, permettant de disposer d'une réserve d'eau [...] équipement ordinaire, sinon incontournable, dans les établissements ruraux de statut moyen et supérieur de Gaule romaine à la fin du haut-Empire. »*

*« Ce bassin n'est pas plus exceptionnel que remarquable vu son état de conservation. Il ne semble ni opportun ni utile de conserver les vestiges encore présents dans la parcelle menacée par les travaux. Rien ne s'oppose donc, de mon point de vue d'expert de la CTRA, à la libération des terrains selon le calendrier prévu. »*

Afin que le public ait connaissance de tous les arguments à l'appui de cette conclusion, le rapport a été mis en ligne dans son intégralité sur le site internet de la Drac :

<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine/Actualites/Deviation-de-la-RD-703-a-Beynac-24-Rapport-du-professeur-Pierre-Nouvel>

---

#### Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - [aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr](mailto:aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr)



@prefecture24



@Prefet24

---